

République Française  
Département de l'Ain

**COMMUNE D'ARBOYS EN BUGEY**  
**DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL**

Membres :	
En exercice :	17
Présents :	13
Absents :	04
Votants :	15
Pour :	15
Contre :	0
Abstention :	0

**L'an deux mil dix-huit et le 25 mai 2018 à 20h00**

Le Conseil Municipal d'ARBOYS EN BUGEY, dûment convoqué par  
Le Maire M. BERGER Charles s'est assemblé au lieu ordinaire de ses  
séances sous la présidence de M. BERGER Charles, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 18/05/2018

**Présents :** Mme BRODSKIS Anne, GALLAND Suzanne, PEYSSON Christie, MM. BERGER Charles, BERNEL Denis, JACOB Quentin, JACOB René, JACQUET Yves, PONCET Emile, RAPAUT Christine, RIERA Michel Charles, SPELLANI Clément, VUILLEROD René.

**Excusés :** Mme LANZONI Noëlle, donne pouvoir à M. BERNEL Denis  
M. DECROZE Emmanuel donne pouvoir à M. PONCET Emile

**Absents :** Mme MARCHANT Nathalie, M. CODEX Joël

Mme RAPAUT Christine été élue Secrétaire de Séance.

***OBJET : Demande d'aide à l'Agence Départementale d'Ingénierie de l'Ain pour appel d'offre pour les schémas directeurs de l'eau et de l'assainissement***

Monsieur le Maire informe, que le prix des schémas directeurs EAU et ASSAINISSEMENT est largement supérieur à 25 000€, la commune n'a pas de schémas directeurs, alors que nous sommes en pleine révision du PLU (Plan Local d'Urbanisme), en cas d'absence de ces documents le PLU ne sera pas validé par la préfecture, il propose de demander l'aide des services de l'ADIA pour gérer cet appel d'offre, si le service donne son accord, un convention sera établie entre l'agence et la Mairie.

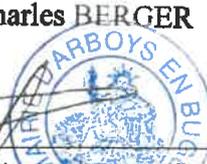
Il demande au conseil municipal que le prix de cette prestation soit prise sur le budget investissement.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **13 présents – 15 voix**

- Accepte de faire procéder à un appel d'offre avec l'aide de l'Agence Départementale
- Accepte la signature par le Maire d'une convention avec le service d'Ingénierie
- Accepte que ces travaux soient budgétés en investissement,
- Charge M. le Maire d'effectuer toutes les démarches nécessaires à cette réalisation.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits

Le Maire, Charles BERGER

Accusé de réception en préfecture 001-200053668-20180525-D2018-05-07-DE Date de télétransmission : 29/05/2018 Date de réception préfecture : 29/05/2018
--